

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XVI

LÉVIS—FÉVRIER 1910

No. 2

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC ET
SES DÉLÉGUÉS EN FRANCE. LETTRES DES CHA-
NOINES PIERRE HAZEUR DE L'ORME ET JEAN-
MARIE DE LA CORNE.

1723 - 1773

(Suite)

Puisque nous en sommes à lire des documents inédits, je vais citer quelques lignes d'un mémoire écrit par M. Gravé en réponse à " Une lettre d'un anonyme du diocèse sur l'autorité de l'évêque et la tenue d'un synode prochain." Et cela pour résumer en deux mots le voyage, les luttes et le succès de Mgr Briand à Londres.

" Ce n'est pas si prendre de trop loin que de rappeler ici les désirs ardents qu'a témoignés, il y a quatre ans, toute la colonie pour avoir un évêque, les requêtes importunes présentées au gouverneur, les adresses à la Cour universellement signées, les sommes pécuniaires qu'ont fournies toutes les fabriques pour envoyer un député *ad hoc*, les sollicitations des ambassadeurs de France auprès des ministres, les démarches mêmes de plusieurs mylords en notre faveur, et malgré tout cela refus ou quasi refus d'un évêque.

" Un an après, nouveaux soupirs, nouveaux efforts,

nouvelle élection. M. Briand part malgré lui et contre son intention, guidé par le seul zèle de soutenir l'épiscopat et, par là, la religion catholique en Canada.

“ Arrivé à Londres, les difficultés se multiplient à chaque pas, ce sont de nouveaux ennuis et des ennemis puissants qu'il faut vaincre, de nouveaux mémoires qu'il faut détruire. Deux ans sont prêts de s'écouler et il n'a encore réussi à rien, excepté à prouver son courage au milieu des obstacles et son désintéressement, vivant à ses crochets et abandonné, ce semble, de la colonie même pour laquelle il venait d'exposer sa vie sur mer et sacrifiait actuellement son repos. Elle avait fourni à la dépense d'un député riche de 20,000 francs, mais je ne sais par quelle fatalité, elle oublie l'évêque même. Quoi qu'il en soit, après deux ans d'ennui, de difficultés, de combats, on lui permet de partir, il part ; il arrive non pas seulement comme vicaire apostolique, mais revêtu de toute l'autorité d'un évêque en titre. Les catholiques le reçoivent, ils triomphent, l'allégresse dilate tous les cœurs, on pleure de joie (1).”

Mgr Briand écrit de Londres, le 1er mai 1766, à Mgr l'Evêque d'Orléans :

“ Monseigneur,

“ Je dois à Votre Grandeur de vous marquer où en est précisément l'affaire de l'épiscopat de Québec : le ministre a enfin parlé, mais en son nom seul. Avant-hier, il me dit que je pouvais partir pour le Canada, qu'on était bien disposé dans tous les bureaux à favoriser les Canadiens en tout, même sur l'article de la religion et qu'il ne doutait point que le conseil du roi ne fût du même sentiment et ne l'approuvât. Sur quoi, monseigneur, je me dispose à partir lundi prochain pour le plus tard. Le zèle de Votre Grandeur pour la religion, vos bontés pour les pauvres chanoines de Québec, et celles dont vous venez de me combler moi-

(1) Archives de l'archevêché.

même par la gratification de 3000 livres que l'abbé de l'Etoile m'écrit que Votre Grandeur m'accordait, m'ont fait penser que vous ne trouveriez pas mauvais que j'entrasse dans ce petit détail....”

Il était temps que le nouvel évêque de Québec arrivât et prît possession de son église, car les fanatiques étaient à l'œuvre pour s'en emparer. J'en trouve une nouvelle preuve dans un mémoire du 11 juin 1766, adressé au gouverneur Murray par le révérend John Brook, *Clerck doctor of Divinity* et chapelain de la garnison de Québec. Ce bon monsieur demande que les ruines du palais épiscopal lui soient données tant qu'il sera chapelain de la garnison ou ministre de l'église d'Angleterre à Québec, et après lui à ses successeurs, avec tout ce terrain, jardins, maisons, appartenant au siège épiscopal à l'époque de la reddition de la ville. Les magasins de l'armée ont été, dit-il, transportés ailleurs, et il est à supposer que le terrain sera bientôt débarrassé des hangars militaires, à bois, etc., qui y sont encore. Lui et ses successeurs auront la possession de tout cela, jusqu'à ce qu'un évêque de l'église d'Angleterre soit nommé à Québec et alors ce sera l'évêque qui en aura la propriété.

La chapelle du palais servant de cour de justice fera partie de cette donation, qui aura son effet quand une Cour aura été construite ailleurs, à condition que ce sera toujours une chapelle protestante pour le culte public, en anglais ou en français, et suivant la liturgie de l'église d'Angleterre.

Il rappelle que depuis sept ans que la ville est tombée au pouvoir de la Grande Bretagne, les sujets protestants de Sa Majesté n'ont point d'église leur appartenant et qu'ils sont obligés d'avoir leurs offices dans les églises catholiques.

Il ajoute que quoique la cathédrale, l'église des Jésuites ou autres devraient être séparées, et données pour l'usage de l'église d'Angleterre, la chapelle épisco-

pale serait encore très utile, et servirait pour des offices de semaine ou de circonstances spéciales, et le dimanche, pour les protestants français, " at such time as the chaplain, a native of France, now appointed to be settled in the Province, shall be resident at the capital ". Il termine en faisant un éloge ridicule de l'église d'Angleterre, " qui n'est pas entaché des folies de la superstition ou la rage de l'enthousiasme ! " (1).

On lit dans le mémoire des marguilliers de Québec en 1771 : " Pendant ces quatre années (1759-1764) le Gouvernement avait voulu s'emparer de l'église paroissiale, croyant qu'elle était cathédrale, et sous ce rapport appartenant au Roi. Mais les paroissiens toujours occupés de leur église... expliquèrent au Gouvernement ce dont il était question, et les marguilliers firent enregistrer au secrétariat de la Province tous les titres de la Fabrique. Le Gouvernement, instruit de la vérité, se départit de ses poursuites ". (2)

Le 17 juillet 1766, le Chapitre s'assemble dans la chambre de M. Réche, chapelain des Ursulines. Présents : MM. Perrault, Réche, Rigauville et St-Onge. M. Gaillard, desservant de Lanoraie, avait été empêché par infirmité de descendre à Québec. Les dignités de théologal et de pénitencier étaient vacantes. MM. de la Corne, de Lorme, Miniac, Cugnet et Collet étaient en France ; M. Poulin n'avait pas été remplacé, et Mgr Briand étant évêque ne faisait plus partie du Chapitre. " M. Perrault, président, a dit à l'assemblée qu'il n'avait rien eu de plus pressé, aussitôt l'arrivée de l'illustre et révérendissime Monsieur Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, du vingt-huit juin dernier, d'en informer les membres du Chapitre dispersés... et tous MM. les curés, pour leur faire part de la joie universelle que cette arrivée avait répandue dans tous les

(1) Archives d'Ottawa.

(2) Archives de l'Archevêché de Québec.

cœurs, comme aussi d'inviter les chanoines absents dans les différentes parties de la colonie de se rendre à Québec le plus tôt qui leur serait possible pour mettre le Chapitre en état de procéder au plus tôt à la réception du dit Seigneur Evêque, ce qui cependant eût été exécuté aussitôt son arrivée, les chanoines se trouvant pour lors au nombre de trois à Québec, si lui-même n'eût jugé à propos de différer cette cérémonie, et que vu la volonté du dit Seigneur Evêque sur le délai de sa prise de possession, les chanoines résidants à Québec lui auraient faite par écrit une très humble supplique, en date du 9 du présent, ... de vouloir bien faire les ordinations qui se présenteraient, nonobstant ce délai..."

La prise de possession se fit le 19 juillet, dans la chapelle du Séminaire, servant de cathédrale.

Je note dans l'acte les signatures suivantes :

Rêche Pr ch., Perrault, ch. V. G. Président, St-Onge, ch., Rigauville P. ch., Boiret Pr. Sup., Jacrau Ptre, De Glapion, Jésuite. Pressart, Ptre, M. L. Lefranc, de la Cong. de Jésus, P. R. Floquet, J., Montgolfier Ptr., Gravé Ptre, P. Mennard Ptre, Robin, Amiot, T. Morin, F. Lajus, Larocque, Voyer.

Il va sans dire qu'à cette cérémonie, on fit lecture des Bulles Pontificales de la nomination de Mgr Briand et des lettres de Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, qui témoignait de sa consécration par l'évêque de Blois, l'ami du chanoine de la Corne (1).

Comme il ne s'agit pour moi que d'écrire sur le Chapitre, je me contenterai de résumer les procès-verbaux des assemblées en intercalant les lettres du chanoine de la Corne.

Le 25 juillet, assemblée du Chapitre aux Ursulines et Mgr Briand y assiste. Sa Grandeur déclare qu'avant de pouvoir remplir les vacances, il lui faut attendre des instructions de Rome. Il est ensuite question des or-

(1) Voir *Les évêques de Québec*.

nements appartenant au Chapitre et qui ont été mis en dépôt aux Trois-Rivières pendant le siège de 1759, et il est résolu qu'on les confiera au curé de la Cathédrale. Avec l'approbation du Prélat, on décide que les chanoines résidant en France devront revenir au Canada ou donner leur démission. Mgr Briand leur avait signifié ses volontés à cet égard, avant son départ de Paris. Mais on comprend les difficultés du retour. Ce qui est certain, c'est que pas un ne revint, et le Chapitre de Québec leur retrancha leur mense (sur l'Hôtel de Ville de Paris) et considéra plus tard leurs stalles comme vacantes.

Les chanoines protestent contre les règlements qui ont été faits à Paris sans leur avis et consentement, en leur enlevant l'abbaye de Maubec pour les placer dans les économats.

Ils protestent également, et de l'avis de l'évêque, contre le fait que la rente sur l'Hôtel de Ville de quatre cent quatre-vingt et une livres et douze sols a été comprise par l'abbé de la Corne dans cette réunion de l'abbaye donnée au dit abbé, parce que Mgr d'Orléans dans sa lettre au Chapitre ne faisait aucune mention de cette rente.

Autres assemblées, le 26 juillet 1766, et le 19 octobre 1767. Cette dernière se tient chez M. Berthelot, dans la chambre qu'y occupe M. Rêche, chanoine, avec la permission de Mgr l'évêque à raison de la maladie du sieur Rêche. Il est fait mention d'une lettre du Chanoine de la Corne lequel dit "qu'il ne disputait pas à ses confrères du Canada, cette petite ressource (la rente sur l'Hôtel de Ville) qui leur reste dans leur infortune". Ces chanoines sont d'avis qu'il faudra songer à remplir les places vacantes dans le Chapitre et à reconstruire la cathédrale, malgré les difficultés et contestations que font les marguilliers.

Inutile de dire qu'à cette date, et depuis le siège, il ne pouvait plus être question de faire l'office canonial.

“ L’an mil sept cent soixante et huit, le 9 avril, le Chapitre de Québec s’est assemblé extraordinairement avec l’agrément de Mgr de Québec, en la chambre de M. Perrault... à l’occasion de la vacance de la cure de Québec pour le décès de M. Récher arrivé le 16 mars dernier..... M. Perrault, président, a représenté à la Compagnie qu’il était expédient que le Chapitre de Québec mit ses droits à couvert à l’occasion de la dite cure..... Il a été arrêté d’une voix unanime que l’on supplierait Mgr de Québec d’accorder au Chapitre, jusqu’au mois d’octobre prochain inclusivement, à s’aviser, vu qu’il n’y avait point eu de convocation faite des chanoines dispersés dans la province et qu’il aurait été trop difficile de le faire, attendu les mauvais chemins du printemps et le temps pascal ⁽¹⁾..... on supplierait également Mgr l’Evêque et on le supplie de vouloir bien, dans cet espace de temps, remplir les dignités et canonicats vacants, pour mettre le dit Chapitre plus en état de remplir ses fonctions, les fins de sa création, et particulièrement de prendre les déterminations que les circonstances demandent au sujet de la dite cure.”

Deux jours après cette assemblée, c’est-à-dire le 11 avril 1768, le Séminaire de Québec donnait sa démission de la cure par le document suivant, lequel est tellement important, après tout ce que nous avons publié sur ce sujet, que nous croyons devoir le reproduire en entier. On se rappelle en effet que la possession de cette cure, soit par le Chapitre soit par le Séminaire, était la question principale du fameux procès entre ces deux parties.

(1) Tout cela était évidemment pour gagner du temps ; car M. St-Onge, des Trois-Rivières, assistait à cette assemblée. Le seul chanoine qui demeurait au loin était M. Gaillard et il ne venait plus à Québec “ à cause de son âge et de ses infirmités.” Les autres résidaient à Québec.

“ A Mgr Illus. et Rév. Jean Olivier Briand “ Evêque de Québec, etc.”

“ Monseigneur,

Les supérieurs et directeurs du Séminaire de Québec, s'étant assemblés le 31 mars et le 1er avril de la présente année, mil sept cent soixante-huit, pour délibérer sur le parti qu'il convenait de prendre au sujet de la cure de Québec vacante par la mort de M. Jean-Félix Récher, arrivée le 16 mars de la présente année, après avoir examiné les titres qui unissent la cure de Québec au dit Séminaire et spécialement le dernier acte d'union en date du 14 novembre 1683, qui ne nous a pas paru revêtu de toutes les formalités requises, ensemble l'acte de collation en date du 13 octobre 1749, accordé par feu Mgr de Pontbriand au dernier titulaire, dans lequel acte il paraît que votre illustre prédécesseur n'a eu aucun égard à la nomination et présentation faite par le dit Séminaire dans la personne du dit sieur Récher, regardant comme abusives toutes les unions de la dite cure de Québec au dit Séminaire ; ce qui ôte maintenant au dit Séminaire le pouvoir de faire avec confiance un acte valide de présentation à la dite cure et qui occasionnerait tôt ou tard avec les Evêques de Québec, quelques procès dont le jugement ne pourrait être que dangereux au Séminaire ¹.

“ Ensuite ayant considéré que le Séminaire ne pouvant plus tirer de sujets d'Europe, et se trouvant, outre ses occupations ordinaires, chargé du Collège, ⁽²⁾ il aurait assez de peine à se fournir de sujets propres pour

(1) Quelle sagesse ! Il est certain que Mgr Briand était alors tout-puissant et que le Séminaire n'aurait pas pu lutter avec avantage contre lui, soit à Rome, soit à Londres, soit à Québec. Les cours de justice n'étaient plus à Versailles.

(2) Auparavant les élèves du Séminaire allaient en classe chez les Jésuites.

enseigner dans ses classes et pour former les Ecclésiastiques (Œuvres indispensables du Séminaire) (1). sans avoir encore à trouver des sujets nécessaires pour desservir la cure et pour suppléer dans le cas de maladie du curé et de ses vicaires. Enfin que la cure n'ayant pu fournir jusqu'ici une subsistance honnête aux personnes nécessaires pour la desservir et n'ayant point d'apparence que ses revenus doivent augmenter dans la suite, il s'ensuit que la dite cure continuerait d'être à charge au séminaire à l'avenir comme elle l'a été jusqu'à ce jour, et que le séminaire serait toujours dans la nécessité d'employer pour faire desservir la cure une partie de ses revenus qui cependant suivant l'esprit de sa fondation doivent tous être employés à élever des jeunes gens pour l'état ecclésiastique.

“ Toutes ces raisons ont déterminé les supérieurs et directeurs du dit séminaire à renoncer à tous les droits et prétentions qu'ils ont eus ou cru avoir par le passé de nommer et de présenter à la dite cure de Québec, et par ces présentes renoncent à tous les droits, prétentions et à toutes les unions faites de la dite cure à leur séminaire, et en conséquence de la dite démission et renonciation, les susdits remettent entre les mains de Votre Grandeur la dite cure de Québec pour en disposer et y être pourvu comme elle le jugera à propos...

(1) C'était la fin essentielle et unique d'abord du Séminaire : former des clercs ; après la conquête, l'œuvre fut agrandie et l'on eut le Petit Séminaire avec les classes des Humanités, de la Philosophie, des Sciences. Plus tard encore, l'Université. Et c'est le nom de Laval qui est resté et personne ne pourra jamais lui enlever son titre de Fondateur. Que d'autres n'aient pas la même chance ! Il y a un de nos collèges de la Province de Québec qui paraît jusqu'à présent avoir eu trois fondateurs ; un autre deux ! Une communauté de religieuses en a eu deux aussi. Le troisième ne peut manquer de faire apparition.

“ Ainsi signé, Boiret, Ptre, Sup., Jacrau, Ptr, Brassard, Ptre, Direct. Procureur.” (1)

Dans l'acte d'acception de Mgr Briand, se trouve le passage suivant :

“ Considérant d'ailleurs que si la desserte des âmes de cette ville souffre de ce changement, tout le diocèse en général et les habitants mêmes de la dite ville, d'un autre côté, en retireront de grands avantages par l'instruction de leurs enfants dont le Séminaire veut bien se charger au-delà de sa première institution, en tenant un collège ouvert à toutes sortes de personnes, nous avons donné et donnons notre consentement à la dite renonciation et démission...” Mgr Briand, n'ayant pas pu régler son affaire du Chapitre avec le Gouverneur, nomma le 15 avril 1768, M. F.-X. Désery, curé *d'office* de la Cathédrale, et, le 5 septembre 1769, M. Bernard-Sylvestre Dosque, curé de la Rivière-Ouelle depuis 1766, devint curé inamovible de Québec. (2)

(1) Il manque ici la signature de l'abbé Gravé, mais il était opposé à cette démission ; ce qui est prouvé par une lettre de Mgr Briand à l'abbé de l'Isle-Dieu (1774) : “ Enfin M. Gravé, dont la supériorité va finir dans trois mois, a levé la tête, après la mort des deux autres (Récher et Jacrau), et soutient une protestation inconsidérée contre la démission de la cure faite entre mes mains, en 1768, par trois directeurs contre lui seul.”

(2) Il faut dire ici à l'honneur de la Rivière-Ouelle qu'elle a eu bien d'autres gloires, puisque, entre autres, l'un de ses curés, Mgr Panet, qui y exerça le saint ministère durant quarante-quatre ans, devint le successeur de l'illustre Plessis. Depuis, cette vénérable paroisse fondée, le 29 octobre 1672, eut pour curés les Grands-Vicaires Viau et Cadieux, puis ensuite un saint, M. Chs Bégin. Il ne s'ensuit pas que les prédécesseurs et les successeurs de ce dernier ne fussent pas ou ne soient pas des saints ; mais il faut tenir compte des dates et de l'opinion. Cette paroisse a fourni trente-sept prêtres au diocèse ; et pour les hommes d'Etat, on peut dire qu'elle est à la tête. Les Honorables Charles Chapais, Luc Letellier de St-Just, Sir Alphonse Pelletier, Chs-Ant.-Ernest Gagnon, le docteur Pelletier, Président de l'Assemblée Législative, sont nés là. Et que d'autres ! Si

Le 9 avril 1766, le cardinal Castelli écrivait à Mgr Briand : " Pour enlever toute difficulté touchant la subsistance et l'existence du Chapitre, malgré les malheurs qu'il a éprouvés, un Bref Pontifical que vous recevrez déclarera positivement qu'il n'a pas cessé d'exister et ne peut s'éteindre à cause du manque de revenu, mais qu'il doit être maintenu dans l'état où il est maintenant, sauf seulement le service des chanoines et leur assistance à quelques-unes des fêtes les plus solennelles de l'église cathédrale ou d'une autre par vous désignée. Quant au nombre des chanoines, Sa Sainteté paraît d'avis qu'il n'est pas à propos de rien changer pour le moment." ¹

D'un autre côté, le gouvernement anglais ne voulut pas permettre le rétablissement du Chapitre, malgré toutes les démarches que fit Mgr Briand. Le 30 octobre 1767, Carleton, si bien disposé d'ailleurs, et si vraiment ami de l'évêque, écrivait à Lord Sherburne : " On m'a demandé de compléter le Chapitre, mais j'ai fait des difficultés à le permettre." ²

Le chanoine de la Corne, fait vicaire général par Mgr Briand, en 1767, continuait d'être l'agent du chapitre de Paris. Il écrit de Maubec le 9 mars 1769 :

l'on veut en savoir davantage, il n'y a qu'à se procurer l'ouvrage de l'abbé Adolphe Michaud, intitulé : *Généalogie des Familles de la Rivière-Ouelle*, avec une introduction historique par l'abbé Alphonse Têtu.

Pour moi, cet ouvrage est non seulement utile et intéressant, mais il est très bien fait et peut servir de modèle.

1 — Document cité par M. Edm. Langevin dans *François de Laval*, page 253. Il est aussi fait mention du Bref de la même date, page 254.

2 — The clergy anxious to complete the Chapter, but in the meantime, he has put them off. Two parties exist among the Clergy, the natives of old France and the natives of Canada. It would be judicious to give the latter what advantages there are. Cramahé écrivait plus tard : The French clergy regard the Canadian clergy with contempt." *Archives d'Ottawa*.

“ J’ai reçu votre première en date du 13 octobre et celle du 2 novembre ; vous vous plaignez amèrement de mon silence. Ce n’est pas ma faute, puisque je vous ai écrit en corps et en particulier. Il n’est pas moins constant que je me suis occupé de vos affaires ; si elles n’ont pas mieux réussi, ce n’est pas faute de démarches et de sollicitations ; si vous connaissiez le pays vous voiriez, messieurs, combien les grâces sont difficiles à obtenir ; encore ne sont-elles pas souvent pour les plus méritants, et le ministre qui les distribue n’est souvent pas le maître de les leur donner. Ce n’est qu’à la pointe de l’épée que j’ai obtenu sur les œconomats la pension de 400 frs net pour M. Rigauville.....

“ J’ai des obligations au secrétaire, je lui ai fait espérer une doublure d’habit, je vous conseille de le faire, quoique je ne vous aie pas engagés vis-à-vis de lui, mais vous aurez tous les ans affaire à lui pour votre ordre et pour être payés de bonne heure et dans janvier. Si les martres sont trop chères, il faudrait 36 visons... J’ai été obligé de partir pour Méobec et Eve deux mois plus tôt que l’ordre. Il m’est tombé la maison du prieuré d’Eve, à deux étages, qu’il me faut rebâtir de fond en comble... mes marchés sont passés à 3,600frs sans comprendre beaucoup de matériaux... J’en suis encore pour une botte à Méobec, il m’en coûtera plus de 1000 frans, cette année, pour la maison abbatiale, j’ai encore une forte réparation à Chezelles, en sorte que je ne retirerai presque rien cette année. Je me vois à la veille d’emprunter...”

(à suivre)

M^{sr} HENRI TÊTU

O'NEIL

Le *Dictionnaire* de Mgr Tanguay, VI, 169, nous donne, de la manière suivante, des renseignements sur deux frères qui habitaient la ville de Québec au cours des dix dernières années du régime français :

“ François Onel, fils de Nicolas et d'Antoinette Joudrier, sergent des canonniers-bombardiers de la garnison de Québec, natif de Saint-Valier, diocèse de Dijon, Bourgogne, épouse, à Québec, le 22 novembre 1751, Marie-Anne, fille de Charles Chandoné. Le dictionnaire indique six enfants, baptisés à Québec, de 1752 à 1758.

“ Pierre, frère du précédent, est dit natif de Talmès, diocèse de Dijon. Celui-ci était perruquier. Il se maria, à Québec, le 13 novembre 1753, avec Marie-Josephte Chandoné, sœur de Marie-Anne. De leur huit enfants, nés à Québec, nous connaissons Jean-Baptiste dont l'histoire est racontée par Louis Fréchette dans *Originaux et Détraqués*.

Était-ce une famille irlandaise établie en France ? Oui. Le grand-père de nos deux hommes était Jean-Baptiste O'Neil, marchand, à Port-sur-Saône, Franche-Comté, à présent Haute-Saône. Sa femme se nommait Jean-Claudine Billard. Un fils leur naquit en 1700 qui reçut le nom de Nicolas.

Ce Nicolas devint capitaine dans les fermes du roi et mourut en 1730 ou 1731. Il s'était marié à Tremay le 28 avril 1722, avec Antoinette Joudrier.

A Talmay (canton de Pontailler-sur-Saône, arrondissement de Dijon, Côte-d'Or) naquit, le 17 avril 1723, leur fils François, et, au même lieu, le 10 août 1726, l'autre fils, Pierre, tous deux mentionnés par Tanguay.

Pierre (Pierre-Ignace, d'après son acte de baptême) avait exercé l'art du perruquier dans sa paroisse natale avant que de partir en Canada. A Québec il continua cette pratique. Son fils Jean-Baptiste (1756-1836) fut bedeau de la cathédrale et de plus "barbier apostolique" durant cinquante ans.

François, l'aîné des deux frères mentionnés par Tanguay, fit baptiser à Québec six enfants mais trois d'entre eux moururent au berceau. Les survivants étaient : Marie-Anne, 4 septembre 1752 ; François, 8 août 1753 ; Marie-Antoinette, 8 septembre 1754. Voici quelle fut leur carrière respective :

Marie-Anne épousa en France, Jean Richard, valet-de-chambre du marquis de Courtivron. Devenue veuve elle vécut à Talmay jusqu'au 27 juillet 1840.

François fut admis au collège des gentilshommes irlandais. Il eut un fils, officier de marine, dont sont issus, une fille, Mathilde O'Neil, morte à Auray, en Bretagne, le 29 mai 1892, et deux fils, dont l'un, qui survit, est le général Armand O'Neil que l'on trouve en garnison à Constantine (Algérie) en 1892.

Notons que, en 1854, le vicomte O'Neil de Tyrone, sous-préfet de Saumur (Maine et Loire), a demandé au maire de Talmay des renseignements sur la branche de sa famille ayant habitée Talmay.

Quant à Marie-Antoinette, elle mourut à Talmay le 6 septembre 1842, non mariée.

Avec ces trois enfants, François et sa femme se retrouvèrent en Bourgogne, à Talmay même, le 28 septembre 1770, faisant baptiser Louise. Cette fille épousa Louis Faivre, domestique de monsieur le président d'Arcelot. Elle était femme de chambre chez M. de Daix. Morte à Talmay le 15 mai 1819.

Claude est un autre enfant né à Talmay en 1762 et décédé l'année suivante.

Un sixième enfant se nommait Thérèse, née à Talmay le 22 avril 1764. Son frère François fut le par-

rain. Elle épousa, en 1791, Jean-Joseph Gourdan, négociant à Gray, et en cette occasion était présent son cousin Claude-Alexis O'Neil, de Port-sur-Saône, officier d'infanterie. Elle est morte à Talmay le 1er juillet 1804.

Il y eut encore deux filles, décédées toute jeunes : Françoise, 1769-1779, et Catherine, 1772.

François, père de ces enfants, ancien sergent des canonniers-bombardiers de la garnison de Québec, est noté, à Talmay, en 1760 et 1762, comme sergent des canonniers-bombardiers des colonies françaises. En 1764, il est dit sergent invalide de la marine et, en 1769, marchand, puis bourgeois et propriétaire. Il mourut à Talmay, le 23 fructidor an V—soit 9 septembre 1907.

Je ne fais ici que tenir la plume. Tout ce qui vient d'être écrit m'est offert amicalement par Monsieur E. Demaizière, receveur de l'enregistrement à Pont-de-Veyle, département de l'Ain, qui occupe une charge importante à l'académie de Mâcon—et qui lit les ouvrages canadiens.

BENJAMIN SULTE

BIBLIOGRAPHIE ANTONIENNE

OU

Nomenclature des ouvrages : livres, revues, brochures, feuilles, etc., sur la dévotion à saint Antoine de Padoue, publiés dans la province de Québec de 1777 à 1909. Par le R. P. Hugolin, o. f. m.

(Suite)

14. La dévotion / a / Saint Antoine de Padoue / Le Pain des Pauvres / (Gravure représentant la Basilique

de St Antoine à Padoue). Granger frères / Libraires-
Editeurs / 1699, Rue Notre-Dame, 1699 / Montréal. /
S. d. (1895). 32 pp. in-18. Deux gravures hors texte :
“ La prière exaucée ” et “ Une belle mort. ” (Au verso
du titre, sous une couronne ducale) : Gloire, Honneur,
Amour / a / St-Antoine de Padoue / Disciple fidèle de
Jésus, / ami dévoué des pauvres, / soutien charitable
/ des vieillards, père nourricier / des orphelins / saint
aux miracles ! /

La brochure débute en rapportant une page de la
“ Semaine religieuse ” de Montréal sur le Pain des
pauvres. A citer ce passage : “ Aussi Monseigneur
l'Archevêque de Montréal accorde-t-il son approbation
à l'Œuvre du Pain de saint Antoine. Il la recom-
mande instamment à la dévotion des fidèles ainsi qu'au
zèle des curés et des supérieurs de maisons religieuses.
Puisse cette œuvre prendre bientôt une grande expan-
sion dans les villes et les campagnes. ”—Comme ques-
tion de fait, il n'y a plus guère d'église, de chapelle ou
d'oratoire dans toute la Province de Québec, et même
dans tout le Canada, qui n'ait sa statue de saint Antoine
et un tronc pour les aumônes du Pain des pauvres.

Cette brochure contient principalement des lettres de
Mlle Bouffier sur l'origine de l'Œuvre du Pain des
pauvres. Pages 29 et 30 des avis assez curieux sur
la “ manière d'établir l'Œuvre du Pain des Pauvres
dans une paroisse ”. P. 31, “ Réponses à quelques
doutes au sujet du Pain des pauvres ”.

Cet opuscule sur le Pain des pauvres est le premier
d'une série d'opuscules sur saint Antoine, édités par
la Librairie Granger, en 1895. Nous lisons, dans
l'“ Abeille Paroissiale ”, organe de cette Maison, au
No de juin 1895 :

“ Pour répondre aux demandes générales, nous
avons cru devoir publier, sous le contrôle de prêtres

dévoués, une série d'opuscules illustrés, non seulement pour propager la dévotion à l'aimable et Grand Thaumaturge de Padoue et favoriser l'extension et l'assistance des Pauvres par le *Pain de saint Antoine*, mais encore de faire connaître et de soutenir les résultats que cette œuvre inattendue est destinée à produire, au point de vue de la régénération morale des classes souffrantes ”.

Ces opuscules sont ici catalogués du no 14 au no 19. Malheureusement, pour quelques-uns d'entre eux, la Librairie Granger n'en a plus un seul exemplaire en magasin, et nous ne les avons pas rencontrés dans nos recherches. Force nous est donc de les inscrire sans leur titre complet.

15. Choses perdues et recouvrées par l'intercession de saint Antoine de Padoue. 32 ou 36pp. in-18, illustré. Granger Frères, 1895. Titre incomplet.

De l' " Abeille Paroissiale " du 15 juillet 1895 :

“ Nous ne craignons pas d'assurer que cette brochure de 32 pages, illustrée, est excellente et très appréciée du public, au point que dans quelques semaines le tirage considérable qui en avait été fait sera épuisé.”

16. Première édition du no suivant. Le no 17 porte en effet “ nouvelle édition.” Nous ne connaissons pas autrement la 1ère édition. in-18. Granger Frères, 1895.

17. (Titre de la couverture) Propagande religieuse / Saint Antoine / de Padoue / le thaumaturge / nouvelle édition / Sommaire / I. Popularité de St. Antoine 3 / II. Le pain des pauvres 6 / III. Les choses perdues 9 / IV. Neuvaines de prières 17 / V. Les treize mardis 26 / VI. Prières diverses 29 / Granger frères, Libraires-édi-

teurs / 1699 rue Notre-Dame. Montréal / (1895). 32 pp. in-18. Il n'y a pas de titre à l'intérieur.

18. Vie admirable / de / St Antoine / de Padoue / Granger Frères / Libraires-Editeurs / 1699, Rue Notre-Dame, 1699 / Montréal. / *Imprimatur* : † Edouard-Charles, Archevêque de Montréal. *S. n. n. d.* (prob. 1895). 64pp. in-18.

Les feuillets 57 à 64 sont consacrés au Pain des pauvres et aux dévotions antoniennes. Le frontispice est orné d'une vignette représentant saint Antoine prêchant, et préservant son auditoire d'une pluie torrentielle.

19. Exercices de dévotion à Saint Antoine de Padoue, etc. Granger Frères, 1895. 36pp. in-18. Titre incomplet.

20. Petite Bibliothèque franciscaine. / Manuel / de la Pieuse Union / en l'honneur de / Saint Antoine / de Padoue / Par le Père Désiré / Missionnaire Franciscain /. S'adresser à Cl. Leduc / Société Sainte Elisabeth / 29, avenue Seymour / Montréal. / 1895 / Typ. Grenier, 3069 Notre-Dame. Le nom de l'Imprimeur n'apparaît pas à la page du titre de l'intérieur. VIII-195 pp. in-18.

Approbations du censeur, le R. P. Gonzague, Min. obs., Définitiveur, et du T. R. P. Pierre-Baptiste, Min. Prov. *Imprimatur* de Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

Avant-Propos : " La dévotion déjà si populaire envers saint Antoine a pris *depuis quelques mois* surtout une recrudescence étonnante. Il serait bien difficile d'établir la cause de ce renouvellement. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de constater ce fait consolant....

La *pieuse union*, issue de ce mouvement populaire, n'a pas peu contribué à l'entretenir et à l'augmenter. A peine fondée depuis un an, à l'heure où nous écrivons, elle a inscrit dans ses registres plus de cent mille membres, recrutés dans les cinq parties du monde. Le Canada s'est fait représenter avantageusement... (Ce livre) composé au milieu de travaux absorbants semblables à ceux qui ont occupé notre Saint pendant les dernières années de sa vie, pourra bien n'être qu'une ébauche. Mais il aura du moins le mérite de la bonne volonté de notre part et celui d'être le premier ouvrage de ce genre publié au Canada.... "

L'ouvrage comprend six parties :

- 1^{re} Pieuse Union en l'honneur de saint Antoine (1-12).
- 2^e Vie de Saint Antoine (tirée de l'*Auréole Séraphique*) (13-90).
- 3^e Dévotion des neuf et des treize mardis (91-150).
- 4^e Saint Antoine invoqué pour retrouver les objets perdus ou dérobés (151-158).
- 5^e Le Pain de Saint Antoine (159-169).
- 6^e Prières (170-192).

Cette année même 1895, fut ouvert à notre couvent de Montréal le registre des inscriptions dans la Pieuse Union, catalogué en 1908 sous le No 17 des archives du couvent. Il porte pour titre: Registre / de la / Pieuse Union en l'honneur / de / St Antoine de Padoue. / Siège secondaire / pour le / Canada / érigé à / Montréal. /

Il s'ouvre par la lettre du Rme Louis de Parme, Ministre Général, établissant le couvent de Montréal siège secondaire de la Pieuse Union pour tout le Canada, avec faculté accordée au Supérieur de recevoir, par lui ou un autre père du couvent, dans la Pieuse Union. (La lettre est en latin). Donné à Rome le 27 septembre 1895, par le R. P. Raphaël d'Aurillac, Deleg. Glis. Visé par Mgr Fabre. Au-dessous : " Registre commencé le 26 novembre 1895 / Fête de St Léonard de Port Maurice. / Frère Ange-Marie / sec. de la P. U. /

Une grande partie du registre est de la main du P. Ange.

Nous croyons à propos de donner le bilan annuel des inscriptions dans la Pieuse Union, depuis 1895 jusqu'à 1908, tel qu'il appert à la fin du registre.

Pieuse Union.

Inscriptions au registre du Couvent de Montréal.

<i>Résumé.</i>	<i>Noms.</i>
Du 16 nov. 1895 au 1er janv. 1896 : Montréal	433
Autres villes	107
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	540
Du 1er janv. 1896 au 1er janv. 1897 : Montréal	2292
Autres villes	953
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	3285
Du 1er janv. 1897 au 1er janv. 1898 : Montréal	716
Autres villes	1130
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	1846
Du 1er janv. 1898 au 1er janv. 1899 : Montréal	1003
Autres villes	2087
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	3090
Du 1er janv. 1899 au 1er avril 1900 : Montréal	468
Divers	303
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	771
Du 1er avril 1900 au 1er fév. 1901 : Montréal	351
Divers	1962
	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
	2313

Année 1901.....	1994
1902.....	1931
1903.....	367
1904.....	250
1905.....	1752
1906.....	2038
1907.....	743
1908.....	403
Total.....	<hr/> 21,313

21. Neuvaine en l'Honneur / de / Saint-Antoine de Padoue. / Imprimatur, *Trifluvi*, die 12 à *Aprilis* 1895. † L. F. Epus Trifluvianus. Imprimerie C. S. de Carufel. 4pp. (s. p.) pt in-18.

22. M. J. J. H. S. F. A. / Bref de saint Antoine de Padoue / Imprimatur die 21â Maii 1896. † L. F. Epus Trifluvianus. Ce bref est imprimé sur toile. 4 × 2½ pcs.

Au bas : “ Ce bref a touché à la relique de la vraie Croix et à celle de S. Antoine. Les personnes qui le portent avec confiance obtiennent force et courage dans les tentations, les peines, les épreuves et les maladies.”

23. Neuvaine / en l'honneur de / Saint-Antoine / de Padoue / avec / sa vie et ses miracles / suivies des prières du matin et du soir / de la messe, des vêpres, / de la confession, de la communion et du chemin de la croix. / Lévis / De l'Imprimerie Mercier et Cie / 17, 19, 21, 23, Côte du Passage / 1895 / 230 pp. in-32. Au verso du titre) : Imprimatur Die, (*sic*) 3 junii 1870. E. A. Archpus, (*sic*) Quebecensi. (Au bas) : Enregistré

conformément à l'acte du parlement / du Canada, en l'année 1871 par l'abbé Henri- / Raymond Casgrain, au bureau du Ministre / de l'Agriculture. /

Sur les 230 pp. les 151 premières sont consacrées à saint Antoine : 64 à la Vie du Saint, le reste à la neuveaine et à d'autres exercices de piété en son honneur.

24. Pieuse Union / en / l'honneur de saint Antoine / de Padoue / — Imprimatur de Mgr Fabre (s. d.). *S. l. n. d.* (Montréal, probablement en 1895) 4 pp. (s. p.) pt in-18.

Notice sur la Pieuse Union.

25. Saint Antoine / de Padoue / avec le vrai portrait du / Saint / Par le / R. P. Frédéric de Ghyvelde, o. s. f. / Commissaire de Terre Sainte / Québec / Léger Brousseau, Imprimeur-Relieur / 1895 / 32 pp. in-8.

Imprimatur de Mgr Laflèche (13 mai 1895) et approbation du R^{me} Louis de Parme, Général de l'Ordre des Frères-Mineurs.

Matière : I. Courte notice biographique de saint Antoine. II. Le Pain de saint Antoine. III. Les objets perdus. IV. La dévotion des Treize mardis. V. Neuveaine à saint Antoine de Padoue. VI. Prière de saint Antoine à la Très Sainte Vierge.

26. Souvenez-vous / du (gravure de saint Antoine avec l'enfant Jésus et l'invocation : Saints (*sic*) Antoine qui chassez les démons : priez pour nous.) / Bon S. Antoine de Padoue / Permis d'imprimer, le 13 décembre 1895, † Edouard Chs., *Arch. de Montréal. S. l. n. d.*

Sans que nous puissions l'affirmer, nous sommes fondé à croire que cet imprimé et les cinq suivants ont

été publiés par les soins de Mlle de la Rousselière, pour la Propagande de l'Œuvre de la Réparation. Chose certaine, ces 6 feuillets faisaient partie du fonds d'imprimés de cette Œuvre. Mlle de la Rousselière commença son œuvre en 1890 ou 1891. Celle-ci se développa peu à peu, et prit surtout un essor considérable en 1897, alors que Mlle de la Rousselière, ayant fondé la chapelle de la Réparation de la Pointe-aux-Trembles, donna à son œuvre de propagande le nom de la Réparation, nom sous lequel cette œuvre est connue depuis. La littérature de propagande de l'Œuvre de la Réparation a été imprimée soit aux bureaux du "Petit Messager du T. S. Sacrement", soit chez Sénécail. En 1900 Mlle de la Rousselière laissa son œuvre entre les mains de sa collaboratrice, Mlle Doyon, qui la continue encore, et en 1901, l'ancienne directrice devenait carmélite à Angers. Les bureaux de l'Œuvre de la Réparation ont successivement été installés angle des rues Sherbrooke et Saint-Hubert, rue Panet, puis avenue Papineau, leur site actuel, No 640a.

27. Neuvaine en l'honneur / de / saint Antoine / de Padoue. / *Imprimatur*, † Eduardus Car., Arch. Marianop. *S. l. n. d.* 4 pp. (s. p.) pt in-18.

Le haut du frontispice de ce feuillet est occupé par un encadrement passe-partout, qui permet d'y coller un portrait du Saint à volonté. Nous avons vu deux exemplaires de cet imprimé. Sur l'un est collée une photographie d'une statue de saint Antoine, flanquée de deux superbes lys, sous une banderole qui porte l'inscription : Pain de St Antoine. Sur l'autre exemplaire est collée une réduction photographique d'une image de saint Antoine de la Maison Ch. Letaille, Paris.

28. Repons miraculeux / ou / prière très efficace / Composée par le Docteur séraphique / saint Bonaven-

ture en l'honneur de / Saint Antoine. / *S. l. n. d.* (Probablement à Montréal). Feuille pt in-18.

29. / Le Pain de Saint Antoine / *S. l. n. d.* (Probablement à Montréal). 4 pp. (s. p.) grd in-32 oblong.

“ Un très grand nombre de centres de *l'œuvre du pain* sont établis à Montréal, soit dans les églises paroissiales, soit dans les communautés, soit même dans des maisons particulières et partout on obtient les fa-veurs les plus signalées.”

30. Manière de réciter le chapelet / de Saint-Antoine de Padoue / *S. l. n. d.* (Imp. des Pères du S. Sacrement, Montréal, 1900). Feuille in-32, blanche au verso.

31. Manner of reciting / the beads of / St. Anthony of Padoua / *S. l. n. d.* (Imp. des Pères du S. Sacrement, Montréal, 1900). Feuille grd in-32.

32. Devotion / to / St. Anthony of Padua / by the / Rev. E. De Lamarre, S. T. D. / director of the / universal association / In honor of St. Anthony, and of the work entitled / “ St. Anthony's Loaves ”, in the Diocese / of Chicoutimi, P. Q. / translated from the french / New York / congregation de Notre Dame / 159 East 76th Street / 1895 / (Verso du titre) : Entered according to Act of Congress, in the year 1895, by Congregation de Notre Dame, in the Office of the Librarian of Congress at Washington. 208 pp. pt in-18. Tirage de 5000.

Cette édition anglaise de l'ouvrage de l'abbé De Lamarre a sa place ici, bien qu'imprimée aux Etats-Unis.

L'édition anglaise est augmentée de plusieurs chapitres non contenus dans l'édition française de la même année.

Ce sont :

	Pages
Litany of St. Anthony of Padua.....	100-106
Chaplet of St. Anthony.....	125
Manner of saying the chaplet of St. Anthony.	126-131
St. Anthony's Loaves.....	134-172
Mass in honor of St. Anthony.	173-196
Vespers for Sundays.....	197-206

33. Association Universelle / de / St Antoine de Padoue / *Imprimatur*. † Michel-Thomas, Ev. de Chicoutimi, 5 déc. 1895. (Au bas de la 4e page) : Certificat en blanc d'admission dans l'Association Universelle. *S. l. n. d.* (Probablement à Chicoutimi, Hôtel-Dieu de Saint-Valier). 4 pp. (s. p.) pt in-18.

34. The Universal Association / of / St. Anthony of Padua / Traduction du précédent. (Ad calcem) : Imp. Saint-Antoine, B.-A.-R.-A. Beaupré, Québec. 4 pp. (s. p.) pt in-18. *Imprimatur*. † Michael-Thomas, Bishop of Chicoutimi. Dec. 5th 1895.

35. Le Messager / de / saint-Antoine / bulletin mensuel / de la dévotion à saint Antoine et de l'œuvre du Pain / Chicoutimi, P. Q. Canada / (A l'intérieur) : / Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi / Hotel-Dieu de Saint-Vallier de Chicoutimi /

Revue mensuelle in-8 publiée par M. l'abbé E. DeLamarre, Chicoutimi. 12 pp. jusqu'à la 6^e année (incl.) ; 16 pp. depuis la 7^e année (1901). Premier no juin 1895. Se continue. Abonnement : 25 cents.

Imprimé jusqu'au mois d'octobre (incl.) 1897 au

“ Progrès du Saguenay ”, Chicoutimi ; imprimé depuis lors à l’Hôtel-Dieu de Chicoutimi, où M. l’abbé DeLamarre installa en 1897 un atelier d’imprimerie, dans le but d’assurer une plus grande régularité et uniformité dans l’impression, d’avoir à meilleur compte les petits imprimés, de donner aux orphelines de l’Hôtel-Dieu l’occasion de se rendre utiles, et enfin d’assurer aux religieuses Hospitalières un revenu un peu plus considérable.

Le premier no fut tiré à 6000 exemplaires. Dans l’entourage de M. l’abbé De Lamarre on jugeait que 2000 ex. seraient plus que suffisants ! Or en quelques mois le tirage dut monter à 9000. A la fin de la 1ère année il était de 10,000. Depuis lors le tirage n’a guère monté. Il est maintenant de 12,500 à peu près. La propagande en faveur de la *Revue eucharistique* de Québec en a arrêté l’augmentation sans toutefois la diminuer.

Le numéro-programme débute par une lettre de Mgr de Chicoutimi à “ M. le Directeur du *Messenger de Saint-Antoine*.”

“ Cher Monsieur, j’approuve volontiers et bénis de tout cœur le *Messenger de Saint-Antoine*. Il a sa place marquée d’avance parmi les revues pieuses du pays. Je lui souhaite plein succès. Qu’il publie au loin les faveurs obtenues par l’intercession du glorieux Thaumaturge de Padoue, et propage de plus en plus une dévotion si chère au peuple chrétien et si féconde en fruits de charité et de salut ! ”

Extrait de l’article-programme : “ Notre bulletin a-t-il sa raison d’être ? ”

“ Telle est la question que nous nous sommes posés, avant d’en entreprendre la publication ; telle est sans doute aussi la question que se poseront nombre de nos lecteurs, en recevant ce premier numéro.

“ Voici notre réponse :

“ C’est notre conviction profonde que la dévotion à

saint Antoine de Padoue, telle qu'elle s'offre aujourd'hui, avec son déploiement de foi naïve, de prière, de charité chrétienne, et avec les larges aumônes qui en sont le résultat, répond à un besoin de notre époque...

" Faire pénétrer partout cette dévotion et l'esprit de charité de saint Antoine est donc une œuvre bonne.

" Eh bien ! tel est le but de notre bulletin....

" C'est à l'Hôtel-Dieu de Saint-Vallier qu'il (le bulletin) est publié ; cependant les Révérendes Dames Hospitalières n'ont aucune part à la rédaction, laquelle est confiée à deux prêtres de Chicoutimi ".

LA RÉDACTION.

36. Supplément au *Messenger de Saint-Antoine* / .
Lettre-circulaire adressée avec le *Messenger* en 1895,
pour solliciter des abonnements et l'aide de zélatrices
pour la diffusion de la revue. (Signé) " Les Religieuses
Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Vallier à Chi-
coutimi, Canada, P. Q." *S. l. n. d.* (1895) Feuille va-
lante, blanche au verso, in-8.

37. La dévotion / a / saint Antoine de Padoue / par /
L'abbé E. DeLamarre, S. T. D. / Directeur diocésain de
l'Association universelle / et de l'Œuvre du Pain de
Saint-Antoine / pour le diocèse de Chicoutimi / sep-
tième mille / Québec / Leger Brousseau, Imprimeur /
1895 / XVIII-102 pp. in-18. Tirage de 5000.

Deuxième édition, augmentée de lettres d'approbation
de Mgr Bégin et de Mgr Blais, et d'un préambule
" Au lecteur." L'ouvrage lui-même a été revu et aug-
menté.

38. La dévotion / a / saint Antoine de Padoue / par /
L'abbé E. DeLamarre, S. T. D. / Directeur diocésain
de l'Association universelle / et de l'Œuvre du Pain de
Saint-Antoine / pour le diocèse de Chicoutimi / dix-

ième mille / Québec / Leger Brousseau, Imprimeur
1895 / XVIII-102 pp. in-18. Tirage de 4500.

On peut regarder cette édition comme une 3^e édition, bien qu'elle ne soit qu'un nouveau tirage de la 2^e édition. En regard du frontispice de cette 3^e édition, une gravure hors texte d'une statue de saint Antoine, probablement de Chicoutimi.

39. (S. t.) Image de saint Antoine de Padoue recevant la visite de l'Enfant Jésus. Au bas : / Depot de l'œuvre des vieux timbres, 354, Rue St-François / St-Roch, Québec. / Au verso, brève notice sur la coutume d'invoquer saint Antoine pour retrouver les objets perdus, suivie d'une oraison au Saint. (40 jours d'indulgence une fois par jour.) *Imprimatur*. E. A. Card. Taschereau, Arch. de Québec (c). (Ad calcem): Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, l'an 1895, par L. N. C. DeBeaumont, au Ministère de l'Agriculture. Sur carton, 4" 2" 1 × 2" 6 pcs. L'image mesure 2" 7 × 2" 2 pcs.

M. DeBeaumont était alors photographe à Québec, et il s'occupait d'œuvres de propagande d'imagerie, de photographies et d'opuscules religieux. Cette image est une réduction de la photographie, grandeur 7" 4 × 5" 1 pouces, par M. DeBeaumont, d'une belle lithographie. L'image ne rend pas justice à l'original.

40. *Le même*, autre édition. Il manque l'indication du Dépôt des vieux timbres, et l'enregistrement. En 1895 aussi, car M. Beaupré en 1896 s'est servi de cette image pour la vignette de son Bref de saint Antoine. Sur carton, 4 × 2" 5" 1 pcs.

41. *Le même*, autre édition. Dans cette édition l'enregistrement figure au recto, sous l'image. L'indication seule du Dépôt de l'œuvre des vieux timbres est enlevée. 4" 4 × 2" 7 pcs. *S. l. n. d.* (1895). Au bas de la 2e page,

on lit cette annonce : “ Aussi : Grande photographie du Frère Didace 10 × 12 même photographie sur image dentelle. Grande réduction au cent et au mille. Toute commande sera exécutée à des prix défilants (*sic*) toutes compétitions (*sic*).”

42. *Le même*, augmenté de deux pages. La 3e page reproduit en anglais le texte du verso de l'image, et la 4e annonce des images et des ouvrages religieux, en vente par M. de Beaumont. *S. l. n. d.* (Prob. 1895). 4 pp. (s. p.) 4"4 × 2"7 pcs.

43. Association Universelle / de / St-Antoine de Padoue / (Ad calcem) : Imp. Saint-Antoine, B.-A.-R.-A. Beaupré, Québec (1896). 4 pp. (s. p.) pt in-18.

Imprimerie. † Michel Thomas, Ev. de Chicoutimi, 5 déc. 1895. Au bas de la 4e page, en blanc, un certificat d'admission dans l'Association Universelle.

Contient : Bref de saint Antoine ; repons miraculeux ; litanies du Saint, augmentées de deux invocations (les 2 dernières) par M. l'abbé DeLamarre : “ Saint Antoine, qui faites retrouver les objets perdus ” et “ Saint Antoine, qui nourrissez les pauvres ”, priez pour nous ; les conditions d'admission dans l'Association Universelle, et les devoirs des Associés.

En 1895, le 28 février, M. l'abbé De Lamarre reçut un diplôme d'Aide (Adjutor) et de Directeur de l'Association Universelle, avec faculté d'agrèger des membres, et Dom Locatelli, de Padoue, voulut bien dans la suite considérer Chicoutimi comme un centre de l'Association Universelle. Dom Locatelli était un apôtre zélé du culte de saint Antoine.

44. XIII Junii / in Festo / S. Antonii de Padua, / Primi ordinis, confessoris. / Duplex primæ Classis cum Octava. / *S. l. n. d.* (Saint-Hyacinthe, Imp. “ La Tri-

bune", 1895). 22pp. in-18, double colonne, rouge et noir.

(Ad calcem) : Concordat cum officio ejusdem Festi, in Breviario Ordinis Seraphici. In fidem, etc... Sancti Hyacinthi, die 20 Maii 1895, † L.-Z., Epus S. Hyacinthi.

Office de saint Antoine du bréviaire romano-séraphique, à l'usage des prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe depuis 1895. Le Séminaire de Saint Hyacinthe a pour titulaire saint Antoine. Voici sur ce sujet quelques notes intéressantes.

Collège *Saint-Antoine* fondé en 1809 dans le *village* de Saint-Hyacinthe par messire *Antoine* Girouard, en son presbytère. Premier collège terminé en 1816 (c'est ce qu'on a appelé le *vieux collège*, incendié en 1854), sur le terrain occupé maintenant par la Cathédrale, l'Evêché et ses jardins. En 1836, reconnaissance civile du *Séminaire de Saint-Hyacinthe*. Cependant le nom de *Collège Saint-Antoine* apparaît encore souvent. En 1850, on commence la construction du séminaire actuel ; on y entre en 1853.

L'érection canonique du Séminaire eut lieu en 1842, par mandement de Mgr Bourget, en date du 13 juin, fête de saint Antoine. En 1843, le 12 mars, par l'entremise de la S. C. de la Propagande, les prêtres du Sém. de St-Hyacinthe obtenaient du Saint-Siège le privilège de réciter, selon le *Propre des Franciscains*, l'office de la fête et de l'octave du saint Titulaire.

En 1895, la S. C. de la Propagande leva certains doutes d'ordre liturgique touchant le patronage de saint Antoine au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et depuis lors le culte du Thaumaturge y est particulièrement en honneur, et sa fête revêt un grand éclat.

Le Séminaire de Rimouski a également saint Antoine pour titulaire, et la statue du Saint qui surmonte l'autel de la chapelle est un don direct de Pie IX.

Une aile du Séminaire de Rimouski est aussi surmontée de la statue du Grand saint Antoine de Padoue, bienfaiteur insigne de l'Institution.

45. XIII Junii / in festo / S. Antonii de Padua / Primi Ordinis, confessoris. / Duplex primæ Classis cum Octava. / *S. l. n. d.* (Saint-Hyacinthe, Imp. "La Tribune", 1895). 36 pp. in-32, double colonne, rouge et noir.

Ad calcem : Comme le précédent.

46. Die XIII Junii. / Missa S. Antonii de Padua. / Confessoris I. Ordinis. / Propria Ordini Seraphico. / (Ad calcem) : *Imprimatur* : Sancti-Hyacinthi, die 20 Maii 1895. † L.-Z., Epus. S. Hyacinthi. *S. l. n. d.* (Saint-Hyacinthe, Imp. "La Tribune", 1895). Feuille volante in-4^o, rouge et noir, blanche au verso.

47. / De sancto Antonio de Padua. /—Suffrages de saint Antoine pour les vêpres et les laudes. *S. l. n. d.* (Séminaire de Saint-Hyacinthe, vers 1894). Feuille in-32, blanche au verso.

En 1894, si nos souvenirs sont fidèles, notre condisciple et ami, Jos. Tarte, se procura une presse et des caractères d'imprimerie (il ne put jamais avoir d'e accentué !), avec lesquels il imprima aux vacances de cette année, chez lui, à Roxton Falls, une feuille—disons un journal—format in-8, intitulé "Les Vacances." Celles-ci suspendant leur publication avec la rentrée au séminaire, le matériel d'imprimerie du journaliste reçut un asile dans la chambre de notre professeur d'humanités au Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'abbé Gustave Roy, où l'ami Tarte put encore satisfaire ses goûts de typographe, de prote et de pressier. M. Roy était l'édi-

teur, si l'on veut, et il fit sortir de la célèbre presse (qu'est-elle devenue ?) quelques feuilles de piété, dont celle-ci. Nous fîmes nos premières armes dans "Les Vacances" !

48. XIII juin. — St Antoine de Padoue. Conf. / Double de 1 Classe. / *S. l. n. d.* (Montréal, Beauchemin, 1895). 8 pp. in-12.

Messe et vêpres notées en chant grégorien, à l'usage du Séminaire de Saint-Hyacinthe. La notation a été préparée par M. l'abbé Eug. Pelletier, alors professeur au Séminaire.—C'est l'office propre franciscain. Sont ajoutées les antiennes *Si quæris* et *O proles Hispanice*.

49. / De Sancto Antonio de Padua /—Suffrages de saint Antoine pour les vêpres et les laudes. Réédition du précédent, format un peu réduit. *S. l. n. d.* (Séminaire de Saint-Hyacinthe). Feuille in-32, blanche au au verso.

50. 13 juin / Saint Antoine de Padoue / Patron du Séminaire. / Hymne des Vêpres. / *S. l. n. d.* Feuille in-18, blanche au verso.

Assez ancien, puisque l'exemplaire consulté porte les initiales du défunt M. Tétreau, du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

(*A suivre*)

R. P. HUGOLIN, o. f. m.